

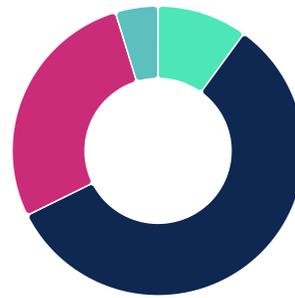
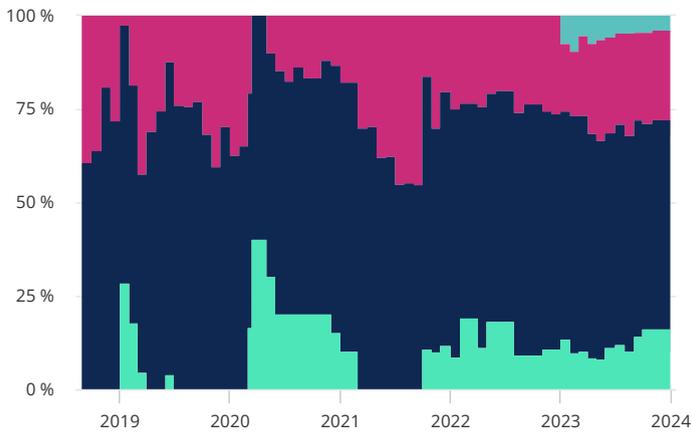
Détail de l'allocation (12 principales positions)

Libellé du fonds	Code ISIN	Sous-catégorie	Répartition
Keren Corporate C 	FR0010697532	Obligations Mixtes Moyen Terme	15,67 %
EDR EDR Short Duration Credit A USD 	FR0013460938	Obligations Mixte	15 %
Ofi Invest ESG Alpha Yield C	FR0013305208	Obligations Flexibles	12 %
AXA Court Terme C 	FR0000288946	Monétaires Court Terme en Euros	10 %
DPAM L Bonds Emg Markets Sust A 	LU0907927171	Obligations Monde Emergentes	10 %
Amundi ETF MSCI Euro Banks C/d	FR0010688176	Actions Europe Finance	8 %
FTempleton Euro Small MC A-EUR 	LU0138075311	Actions Europe Petites et Moyennes Capitalisations	7,50 %
Carmignac EM Discovery A EUR Acc 	LU0336083810	Actions Emergentes Monde	5 %
BDL Rempart C 	FR0010174144	Alternatif 'Long / short Equity variable bias strategy'	4,71 %
EDR US Value & Yield A 	LU1103303167	Actions Etats Unis Grandes Capitalisations	4,12 %
Tocqueville France ISR 	FR0010546960	Actions Zone Euro	3 %
Axiom Lux Obligataire R R	LU1876460905	Obligations Mixte	2,50 %

Support ayant une dimension éthique 

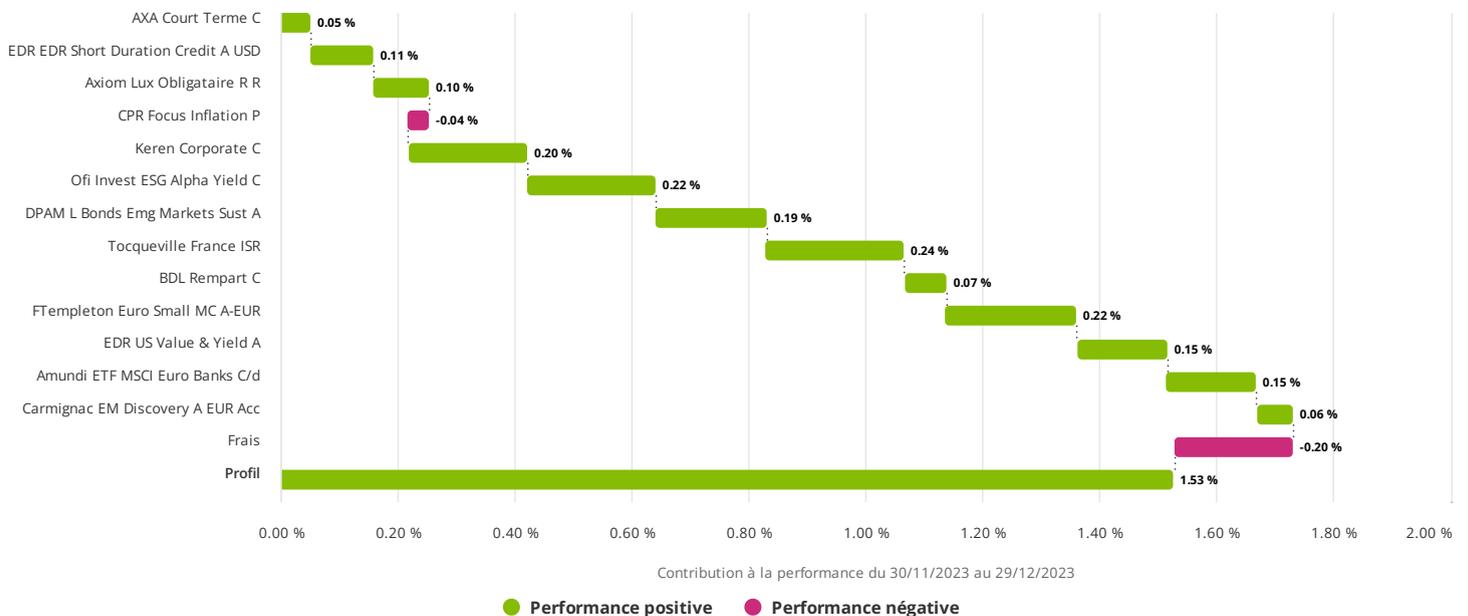


Exposition aux classes d'actifs



Exposition au 29/12/2023

Décomposition de la performance



Informations

La Gestion Pilotée est un mode de gestion des contrats sur les conseils d'Active Asset Allocation. Vous trouverez dans ce reporting mensuel, les principales orientations de gestion prises dans le cadre de la Gestion Pilotée du Profil AAA - Modéré.

L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.

Active Asset Allocation est une société d'ingénierie financière, enregistrée en France à l'ORIAS sous le n°13000765 et membre de l'ACIFTE, association de conseillers financiers agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Sources : Active Asset Allocation, Euronext Funds 360

Approche de l'allocataire

Active Asset Allocation vise à créer de l'asymétrie dans le profil risque/rendement des stratégies d'investissement qu'elle conçoit : sa stratégie quantitative "Dynamic Asset and Risk Management" (DARM) vise à limiter activement la perte en cours des profils d'investissement, sans limiter pour autant leur potentiel de hausse.

Inspirée des techniques financières de l'assurance de portefeuille, cette stratégie vise à maintenir la valeur des profils d'investissement au-dessus d'un seuil prédéfini, grâce à une réallocation dynamique des actifs. L'allocation variable est dérivée du budget de risque** disponible.

La stratégie quantitative DARM constitue elle-même une avancée majeure par rapport à l'assurance de portefeuille traditionnelle. Elle permet par exemple de prendre en compte une infinité de classes d'actifs pour bénéficier de la diversification et elle réduit significativement le risque de monétarisation de l'allocation.

En contenant systématiquement les mouvements baissiers et en exploitant les mouvements haussiers, ce mécanisme permet aux profils d'investissement de préserver leur potentiel de hausse en s'exposant dynamiquement aux classes d'actifs choisies, tout en diminuant le risque de perte.

Lexique

Budget de risque : Ecart entre le niveau de la stratégie et le niveau du plancher de protection, exprimé en pourcentage. Lorsque le budget de risque augmente, l'allocation s'oriente davantage vers des actifs dynamiques et inversement, lorsque le niveau de la stratégie se rapproche du niveau du plancher de protection, le budget de risque se réduit et l'allocation sur-pondère les actifs défensifs. Un pilotage par budget de risque vise ainsi à maintenir le niveau de la stratégie au-dessus du niveau du plancher de protection. Il s'agit d'un objectif et non d'une garantie.

Perte en cours : Pourcentage de perte par rapport au point le plus haut atteint dans le passé.

Perte maximale : La valeur maximale des pertes en cours observées sur une période donnée. C'est donc la perte maximale historique qu'aurait subie un investisseur qui aurait investi au plus haut et serait désinvesti au plus bas.

Plancher de protection : Limite matérialisant le niveau au-dessus duquel on souhaite maintenir la stratégie d'investissement.

Ratio de Sharpe : Ratio (rendement annualisé - rendement de l'actif sans risque) / volatilité. Il mesure donc le rendement produit en excès des rendements monétaires, par unité de volatilité.

Ratio MAR (nommé d'après la newsletter Managed Account Reports) : Indice de la rémunération du risque. C'est le ratio (rendement annualisé) / abs(maximum drawdown). Il mesure donc le rendement produit par unité de perte subie.